

Prix à l'unité : 0,60 €

Gratuit aux syndicats n° 514

Octobre 2020

www.cgt16.fr

- EDITO P01
- Situation de Verallia P03
- Situation de Nidec / Leroy-Somer P08
- Lignes de chemin de fer, lignes de vie P09
- Congrès de l'ULGA P11
-
- Conférence "Vie syndicale" P13
- A LIRE, à VOIR P15
- AGENDA P16



EDITO

Samantha DUMOUSSEAU
Secrétaire Générale de l'UD CGT 16

Des Milliards mobilisés pour un plan de relance, annoncé par le gouvernement, répartis entre la transition écologique (30 Millions), la compétitivité, la cohésion sociale.

Mais dans les faits, la plupart des mesures annoncées, même celles qui sont dédiées à la « Cohésion », visent à réduire les prélèvements sur les entreprises et le « coût » du travail. Lorsqu'on examine en détail ces mesures, on comprend rapidement que les principaux bénéficiaires sont, une fois encore, les entreprises ou, plus exactement leurs propriétaires et leurs actionnaires.

La crise sanitaire que nous traversons sert de prétexte au gouvernement pour poursuivre les attaques contre les droits et conquis des travailleurs du public et du privé, des retraités et des privés d'emplois. Et, ceci, à la grande satisfaction du monde de la Finance. Les politiques engagées poursuivent la fermeture de nos usines, de nos commerces et remettent en cause les Fonctions publiques avec toute une panoplie de lois, de décrets ou d'ordonnances, nous renvoyant au 19ème siècle.

En Charente, pas une semaine se passe sans qu'une annonce de casse industrielle programmée soit faite. Dernièrement, les inquiétudes et les alertes de la CGT au sujet de l'avenir des entreprises comme Verallia, Leroy Somer, Schneider sont malheureusement corroborées par les annonces de fermetures de four, de plan départ volontaires, de suppressions d'emplois... Et, tout ça, avec la complicité de nos pouvoirs publics.

Au moment où s'écrit notre TUSC, nous venons d'apprendre l'assassinat d'un enseignant des Yvelines. Horreur, tristesse et colère sont les mots qui nous viennent spontanément à la bouche.

« Ce crime insupportable visait à frapper le droit à la caricature, la liberté d'expression, la laïcité. Face à l'obscurantisme et au terrorisme, l'unité est notre force, comme la mobilisation de toutes et tous pour défendre et réaffirmer nos valeurs fondamentales de démocratie, de liberté et d'égalité » - Propos de la Ligue des droits de l'homme.

Que dire de plus !

Que l'unité entre les travailleurs est indispensable, que si nous voulons gagner une autre société, juste et solidaire respectueuse de l'humain et de notre planète, nous devons nous regrouper. Le cgt doit donner l'espoir qu'il est possible d'améliorer notre quotidien. Avoir des syndicats, des syndiqués capables de convaincre par la bataille des idées le plus grand nombre des salariés, y compris les cadres, de nous rejoindre et de se mobiliser pour gagner, est certainement le défi qui est posé à la CGT. Ensemble collectivement, nous pouvons trouver les solutions. C'est tout l'enjeu de notre 1ère conférence Vie syndicale du 10 novembre, organisée par l'union départementale.

T.U.S.C

Mensuel d'information de l'Union Départementale des syndicats CGT
Imprimé par l'Union Départementale CGT de la Charente
Direction de publication Samantha DUMOUSSEAU
Commission Paritaire 1124 S 07263

Union Départementale CGT de la Charente
10 rue Chicoutimi - Ma Campagne
16000 ANGOULEME
Tel : 05 45 38 11 48
Contact secrétariat : ud-cgt16@orange.fr
<http://www.cgt16.fr>

Militants - Adhérents

— entre —

VOUS

— et —

NOUS

un lien

indissociable



partenariat@macif.fr



Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Flandre 92000 Nanterre. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°25007260393. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.

SITUATION DE VERALLIA



..... De sinistre mémoire, responsable de la fermeture de Good Year Amiens Nord entraînant le licenciement de plus 1000 salariés, l'actuelle direction de Verallia France arriver en juin 2018 tente désormais d'importer chez le groupe verrier ses méthodes de management destructrices. Mais la victoire historique 8 ans après de plus de 800 salariés aux prud'hommes d'Amiens confirme la nullité du motif économique des licenciements.

Le 10 juin lors de L AG des actionnaires : Extraits de l'Interview du PDG

<https://www.lerevenu.com/bourse/michel-giannuzzi-la-crise-va-reveler-la-force-du-modele-deverallia>

Verallia annonce un 1er trimestre en hausse de 1,9 %, et la marge d'excédent brut d'exploitation (Ebitda) ajusté a augmenté de 103 points de base. Ces excellents résultats proviennent du fait que les trois piliers de la performance de Verallia ont bien fonctionné : une croissance interne des ventes (4%) supérieure à la moyenne de l'industrie, des hausses de prix plus élevées que l'inflation des coûts, et l'amélioration de notre performance opérationnelle. Nos coûts de production ont baissé en net de 8 millions d'euros sur le trimestre.

Verallia sur un recul des ventes à deux chiffres au deuxième trimestre par rapport à l'an dernier. Notre modèle d'organisation très décentralisé nous permet une grande réactivité dans la crise. La situation financière de Verallia ne se dégrade pas, au contraire le désendettement a été poursuivi au 1er trimestre et les liquidités qui s'élevaient à 528 M€ fin mars ont été augmentées de 250 M€ fin avril, plaçant Verallia dans une situation très confortable !

Le Conseil d'Administration a voté un dividende de 0,85 € / action, soit 100 M€ de dividendes reversés aux actionnaires ! (L'élue CGT au CA a voté contre) Cette décision a été définitivement validée par de l'AG des actionnaires dont la BPI (l'état français) vont toucher 7 millions de dividendes . Ceci représente entre 3 & 3,5 % d'augmentation pour les actionnaires contre 0,5 % pour les salariés.et ils ont voté une augmentation de salaire pour le PDG de 20% . ; en trois ans de temps son salaire est passé de 500 milles euro par ans à 1,100 millions € par ans

Prévisions à venir : Verallia table sur une croissance annuelle moyenne des ventes, comprise entre 3 & 5 %, et une marge d'Ebitda supérieure à 25 %.

La croissance du matériau verre se situe à environ 2 % par an (hors situation de crise) contre 0,7 % pour les années 2012/2014. L'actualité environnementale a un impact important, et beaucoup de grands groupes agroalimentaires ont annoncé qu'ils allaient réduire la part de leurs emballages en plastique.

SITUATION DE VERALLIA

Le 12 juin dernier, le conseil d'administration troisième producteur d'emballage en verre au monde ont validé la suppression 250 emplois en France dont 130 emplois postes d à Cognac et avec la fermeture prochaine d'un four à Cognac (L'élu CGT au CA a voté contre).

La BPI, dont l'état est actionnaire, participe elle aussi à la casse de notre entreprise. Par son vote au conseil d'administration, la BPI vient de donner le feu vert.

Verallia 3ième producteur mondiale de l'emballage en verre , produit notamment des pots pour les pâtes à tartiner Nutella, des bouteilles pour Pernod Ricard ou encore pour le champagne Dom Pérignon et des bouteilles pour les spiritueux (cognac , rhum ,....) . Le verrier justifie ces suppressions de poste par des contraintes économiques : « recul du marché des vins tranquilles », « hausse continue des importations de la part de verriers étrangers plus compétitifs », « nouvelles taxes douanières aux Etats-Unis », ou encore « effet négatif anticipé du Brexit », d'après la communication du groupe. En sortie de crise du Covid-19, la direction de Verallia France s'apprête désormais à présenter un projet de restructuration des 7 verreries françaises dont les pertes d'emplois représenteraient l'équivalent d'un site industriel Verallia.

Il y a 6 mois en arrière, les verriers étaient essentiels à la nation... 6 mois après la direction les remercie en fermant un four et en supprimant des postes de travail sur les 7 usines de production !

En regardant les résultats communiqués le 10 juin aux actionnaires, **Il n'y a donc pas plus de problème de rentabilité que de compétitivité !** En effet, le problème de la baisse des marchés du vin n'est absolument pas la raison de l'arrêt du four puisque c'est la direction qui fait le choix délibéré de ne pas prendre les marchés inférieurs à 17 % de marge ! De plus elle refuse une reconquête industrielle de long terme comme innover, monter en gamme, reconquérir des marchés abandonnés, accompagner les marchés d'avenir, ou le bio... Le choix d'arrêter 1 four à Cognac et de construire 1 four en Espagne et 1 four en Italie a été fait il y a plusieurs années, et démontre bien que Verallia veut simplement augmenter ses profits (*et non sa compétitivité – A ne pas confondre*).

Verallia ferme ses fours en France pour importer ses productions de l'étranger !

Pourtant le marché du verre est un marché qui a de l'avenir pour plusieurs raisons. L'emballage n'altère pas les produits emballés, recyclable à l'infini, industrie moins polluante avec les progrès technologiques (quand les dirigeants ne lésinent pas sur les investissements et l'entretien), production possible en limitant le transport, possibilité de mise en consigne pour réutiliser le contenant, etc.

Face aux arguments avancés par le Groupe Verallia, la CGT Verallia a des propositions et porte un projet concret de relance économique , sociale et environnemental , ce projet s'appelle JEROBOAM .

SITUATION DE VERALLIA

Face à cette restructuration, la CGT Verallia propose un agenda socialement responsable pour répondre aux nécessités du court terme:

- 1- **Recours immédiat au chômage partiel** : afin de mieux passer la crise du Covid-19,
- 2- **Recours au dialogue social** : imaginer des alternatives aux licenciements secs,
- 3- **Un accord de méthode** : définir le cadre de négociation sociale avec la direction,
- 4- **L'aménagement des fins de carrière** : prendre en compte la pénibilité des métiers.

Face à cette restructuration, la CGT Verallia propose une reconquête industrielle de long terme :

- 1- **Innover** : de nouvelles teintes pour séduire les consommateurs,
- 2- **Monter en gamme** : lancement de bouteilles à plus forte valeur ajoutée,
- 3- **Reconquérir des marchés abandonnés** : tous les volumes comptent,
- 4- **Accompagner les marchés d'avenir** : le rosé, le cognac, les effervescents,
- 5- **Se positionner sur le bio** : grâce au verre, accompagner cette tendance sociétale.

Face au projet de restructuration, la CGT Verallia propose également un projet socialement responsable et solidaire.

L'enjeu : développer le « made in France » comme réponse à la crise du Covid-19 et préserver l'emploi industriel sur les 7 verreries françaises.

- 1- Un appel à la filière viticole au « made in France » pour soutenir l'activité des verreries en France (au lieu d'importer des bouteilles de l'étranger),
- 2- Une véritable prise en compte de l'écologie pour des productions verrières locales,
- 3- L'aménagement des fins de carrière pour les salariés de plus de 58 ans,
- 4- Des postes de reclassement pour les salariés inapte
- 5- L'embauche de jeunes pour remplacer les départs à la retraite massifs à venir,
- 6- La création d'un système de tutorat pour former les verriers de demain.
- 7- Un programme d'investissement ambitieux en matière de santé, sécurité et organisation du travail.

SITUATION DE VERALLIA



Montreuil, le 13 juin 2020

Communiqué de presse

Restructuration à Verallia : la CGT propose un plan ambitieux de reconquête industrielle et interpelle Emmanuel Macron : « Monsieur Le Président,

En mai 2017, vous avez choisi de terminer votre campagne électorale dans notre groupe à la Verrerie Ouvrière d'Albi où vous avez fait l'engagement de préserver l'outil industriel de Verallia en France et les emplois à la clé : à présent, **défendez-vous la restructuration de notre entreprise ou bien soutenez-vous notre projet de reconquête industrielle ?** »

Sachez que nous, verriers de Verallia, avons de la mémoire !

Et vous, Monsieur le Président de la République, n'avez-vous qu'une parole ? ».

Montreuil, le 1er juillet 2020



Communiqué de presse Restructurations à Verallia :

la CGT invite Bruno Lemaire à Cognac.

Dans un contexte social très tendu suite à l'annonce d'une restructuration supprimant 130 postes en France, la CGT de Verallia invite Bruno Lemaire sur le site de Cognac où un four sera arrêté. Le syndicat interpelle le Ministre de l'économie : où est donc le patriotisme économique ? Pourquoi l'industrie française n'est pas mieux défendue ?

La réponse de Bruno Le Maire était restée assez évasive. « S'agissant de Verallia, nous soutenons cette entreprise et nous allons continuer à soutenir un certain nombre d'entreprises qui sont en difficulté. Mais je vais être très clair : l'argent de l'État, le Trésor public, n'est pas un puits sans fond, nous sommes obligés de faire des choix ! »



La CGT Verallia ne se contente pas de cette réponse. Selon elle, l'État a son mot à dire via la présence au conseil d'administration du groupe de la Banque publique d'investissement. Le syndicat s'interroge sur son rôle. " La BPI a empoché 7 M€ de dividendes tout en validant au conseil d'administration de Verallia la restructuration et ses 220 suppressions de postes, soit 10% de l'effectif français... Où est donc l'exemplarité de l'État ? Pourquoi l'argent public finance-t-il en réalité des restructurations ? "

SITUATION DE VERALLIA

Le syndicat CGT de Verallia a invité le ministre de l'Economie et des Finances à un débat public au sujet du plan de restructuration qui touche l'usine de Verallia à Châteaubernard. Le délégué central Dominique Spinali a écrit au ministre Bruno Le Maire pour l'inviter à un débat public, avec une liste de questions auxquelles il aura à répondre :

- Quels sont les objectifs de la BPI, actionnaire de référence de Verallia, et son rôle exact au conseil d'administration ? Pourquoi la BPI a validé le plan de restructuration chez Verallia ? Pourquoi la BPI se comporte finalement comme un simple actionnaire ?
- Que vous inspirent les révélations du lanceur d'alerte Maxime Renahy sur le transfert de 550 M€ de nos actionnaires vers les îles Caïmans ?
- L'État peut-il accepter que des prêts à taux d'usurier soient contractés entre les holdings d'actionnaires au Luxembourg et une filiale française de Verallia ?
- L'enrichissement sans commune mesure des actionnaires et dirigeants sur l'opération Verallia est-elle moralement acceptable dans le contexte que nous connaissons ?
- Comment est-il concevable qu'une entreprise puisse déployer un projet de plan social sans avoir à négocier avec les organisations syndicales, et pourquoi la Direccte ne joue-telle pas toujours un rôle de régulateur social plus affirmé ?
- Pourquoi l'État tolère les licenciements dans des entreprises aussi compétitives ?
- Pourquoi les contreparties aux aides publiques sont-elles si faibles ?

"Capitale pour l'avenir du pays, la lutte contre le déclin industriel ne peut plus se satisfaire des habituelles incantations et autres postures martiales développées par nos élites politiques depuis plus de trente ans", conclut le syndicat.

Et si derrière cette pseudo réorganisation, se cachait un énorme scandale financier ?

Le géant verrier veut supprimer 250 emplois au prétexte d'un contexte économique difficile et dans le même temps, l'actionnaire du groupe envoie pourtant des millions d'euros au Luxembourg puis aux Îles Caïmans, l'un des paradis fiscaux les plus connus de la planète. D'après les informations de Maxime Renahy, avec la collaboration de Lina Duhén, l'argent français part au Luxembourg, puis, l'argent luxembourgeois part aux Îles Caïmans. Dans le même temps, Le management de Verallia reçoit des actions luxembourgeoises et Verallia dispose d'un conseiller en planification fiscale au Luxembourg



Thierry SEBIRE,
Secrétaire à la communication
UD-CGT-16



Dominique SPINALI
DSC CGT VERALLIA

SITUATION DE NIDEC / Leroy-Somer



Eric Géraud, Délégué Syndical Central CGT, NIDEC

Chez MLS ... économiquement ou socialement tout va mal !

A la sortie du confinement, la situation de MLS a été compliquée et maintenant elle continue de se dégrader encore un peu plus. Cette situation économique est amplifiée par l'absence de stratégie industrielle clairement définie, et des dirigeants qui mettent en application les idées qui leur traversent l'esprit, sans se préoccuper des conséquences qui en découlent.

Pour étayer mes propos, je prendrais l'exemple du projet de réorganisation industrielle qui a été décidé par le PDG. Les experts ont fait le constat que ce projet était « initié mais pas étudié »

Nous nous retrouvons donc maintenant avec une réorganisation qui va fortement ressembler à ce que nous avons connu en 2015. Cette dernière a été qualifiée par nos dirigeants actuels de réel échec alors qu'ils connaissaient déjà le résultat avant que le projet n'arrive au bout.

Les différentes activités sous traitées, délocalisées ou purement abandonnées ont laissé des espaces importants dans les sites.

La direction nous a présenté un plan de réduction des toitures dans le but de faire des économies de structures. Pourquoi pas, si le projet se limitait à ça, et encore nous savions pertinemment que la totalité des activités gardées ne rentrerait pas dans la surface restante.

Devant les inquiétudes formulées par les OS, la direction a présenté un deuxième projet qui va beaucoup plus loin avec l'arrêt de production pour les cartes électroniques et le LSK et la délocalisation de l'activité réducteur.

Nous sommes devant une réorganisation au rabais qui aurait dû donner un nouvel élan à MLS. Il n'en est rien, arrêt de production, petit budget, pas d'investissement à la hauteur des besoins, délai bien trop court, peu de R&D qui nous permettrait d'espérer un avenir.

Comment une entreprise peut-elle vouloir se développer en fermant 2 sites de production et son centre de formation ?

Nous sommes dans un processus de massacre de l'entreprise avec très peu de moyen pour l'empêcher. Les salariés ont baissé les bras et souhaitent pour beaucoup d'entre eux, seulement prendre un chèque et partir ailleurs. Nous sommes confrontés à des dirigeants qui ne tiennent pas compte des OS, qui prendront des décisions unilatérales s'ils n'ont pas l'adhésion des syndicats.

Il vient d'être annoncé un plan de départ volontaire pour les salariés ETDAM et I.C qui sont nés avant 1962 pour une enveloppe de 8.5M€. La direction ne propose rien aux ouvriers, qui sont usés par les gestes répétitifs, les TMS et autres mauvaises conditions de travail. Il paraît que les pertes de compétences et savoir faire serait trop importants. Difficile de comprendre pourquoi, c'est la catégorie la moins payée !!! Il ne peut pas y avoir de l'argent pour tous !

La direction vient d'ouvrir des négociations sur l'APLD. Après une première matinée autour de ce projet d'accord, l'après-midi était consacré à la rémunération, c'est suite à la proposition de la direction que l'ensemble des OS a quitté la table des négociations, la direction ne veut pas garantir les 100% du salaire comme nous connaissons actuellement.

Le syndicat CGT MLS n'est pas résigné, mais fait le constat est que sans les salariés, rien ne sera possible.

Nous attendons de la Direction un projet précis concret et réalisable dans le temps qui permettra de donner un avenir industriel à l'entreprise. Le territoire Charentais ne peut pas se passer de ce poumon social, notre rôle est maintenant de faire prendre conscience aux salariés et à la population la nécessité de maintenir les emplois.

Lignes de chemin de fer, lignes de vies...



C'est un honneur pour moi que de livrer ici l'expression cheminote pour la Charente. Il n'est pas une seule semaine sans que nous n'entendions parler de la SNCF dans les médias. Dernièrement, le 6 octobre 2020, à Saint-Junien (87), notre syndicat CGT Cheminots d'Angoulême s'est associé à une démarche initiée par la Convergence Nationale Rail.

Avec l'appui des Comités Régionaux de Vigilance Ferroviaire (CRVF) de Limoges et Bordeaux, des collectifs d'usagers du train, d'associations, des citoyen(ne)s, d'élu(e)s communautaires, des forces politiques, de notre Confédération CGT, de la Fédération CGT Cheminots, etc., nous avons su sensibiliser 300 personnes devant la gare de Saint-Junien. Ce fut là une première étape, couronnée de succès. Elle en appelle, dorénavant, une autre. Le verbe « lâcher » ne figure pas dans le dictionnaire de la CGT ! Pour notre département, nous travaillons avec ardeur à la réouverture de la ligne SNCF reliant Saint-Junien à Angoulême, fermée depuis mars 2018. L'État s'est complètement désengagé de ces lignes de chemin de fer structurantes, qu'on appelle, à tort, les « petites lignes ». Il a ainsi relégué à la région Nouvelle-Aquitaine, le sort de cette dernière (d'autres sont concernées et menacées). Mais que se passe-t-il depuis près de 3 ans ? A peu près rien. Des annonces, des promesses, des études qui n'en finissent pas et tout son lot de réjouissances habituelles. Cette stratégie, nous la connaissons parfaitement. Elle est toujours pratiquée dès lors où l'on souhaite laisser mourir les « patients » dans la salle d'attente ! Pendant ce temps-là, les arbres poussent sur les voies et il n'est pas interdit de croire qu'on puisse y trouver quelques cèpes, prochainement, entre les traverses cachées par un épais tapis de feuilles mortes... Le 6 octobre, à Saint-Junien, tous les élu(e)s, en responsabilité, ont pris le micro. Tous, sauf un. Le Conseil Régional, aux abonnés absents sur un sujet crucial. Nous les avons pourtant invités. C'est dire l'intérêt porté par ces derniers à ces territoires ayant le tort d'être, sans doute, trop loin de Bordeaux... Pour la plupart d'entre-nous, la SNCF est l'entreprise de transport public de référence. A l'acheminement des usagers sur leurs lieux de travail, de vacances, etc., il ne faut pas oublier d'y associer le transport public des marchandises. Depuis 30 ans, crises après crises, les volumes de marchandises ne baissent pas. Au contraire. La CGT des Cheminots travaille à un plan de développement pour le Fret ferroviaire qu'elle a intitulé « Ensemble pour le Fret ».

Ces propositions pensent la transition écologique.

Lignes de chemin de fer, lignes de vies...

Elles ne s'opposent en rien aux autres modes de transport. Elles jouent la complémentarité et le but est bien de minimiser, de facto, les impacts environnementaux. L'accidentologie, les engorgements routiers, la pollution se payent très cher, en terme de vies humaines. Des décès, des pathologies lourdes, du stress, etc. Une solution existe, si tant est qu'elle soit réellement prise en compte, c'est le chemin de fer.

Pour revenir à cette ligne Angoulême-Limoges, il y a de vraies alternatives au tout-routier. Et en terme d'emplois, cela n'est pas à négliger. Bon nombre d'entreprises, d'usines, possèdent des embranchements particuliers leur permettant de faire partir leur production depuis leurs propres quais de chargement, via le rail. Faut-il rappeler qu'un train de marchandises équivaut à 50 camions? Et qu'en Charente, passent quotidiennement 12 000 poids-lourds (N10 et RN141). Pour être complet, il faut ajouter que le trafic de ces véhicules augmente de 2 % chaque année !

La question du Fret est essentielle, vitale pour notre pays. Pour le coup, en Charente, il a de vraies possibilités. Plus haut, je vous parlais de la ligne Angoulême-Limoges avec sa papeterie, ses carrières, ses cartonneries, ses tuileries, etc. Dans le Cognacais, c'est la même chose.

Le cognac se vend bien, voyage énormément, s'exporte partout sur la planète. C'est un marché que le train peut absorber en grande partie. Le port de La Rochelle est embranché au réseau ferroviaire. Qu'attendons-nous ? Naturellement, ce n'est pas la CGT des Cheminots d'Angoulême qui, à elle seule, pourra remettre aussi facilement le Service public ferroviaire au coeur des territoires. Elle doit, et elle le sait, pouvoir compter sur d'autres fédérations, notre Confédération. A contrario, elle ne doit pas (et ne peut pas) se passer des acteurs économiques, des citoyen(ne)s, des élu(e)s régionaux, départementaux... Ensemble, relient nos territoires, contribuons à un maillage ferroviaire efficient, exigeons des décideurs le respect de la parole et jugeons-en sur actes. Nos lignes de chemin de fer ne sont rien d'autres que des lignes de vie. Il n'est jamais simple de savoir avec quelle casquette on s'exprime. Cette fois, sachez qu'il s'agissait davantage du citoyen plutôt que le cheminot syndicaliste qui s'adressait à vous.

Ensemble, restons déterminés à faire du Service public ferroviaire, une vraie alternative, une chance pour notre pays.

Jacky WALLART,
Secrétaire Général
Syndicat CGT des Cheminots d'Angoulême



19^{ème} CONGRES DE L'UNION LOCALE CGT DU GRAND ANGOULEME

Le 9 octobre 2020, s'est tenu à Champniers notre 19^{ème} congrès. Ce congrès avancé était motivé par la démission de notre Secrétaire Générale pour raisons personnelles et professionnelles.

La tenue de ce congrès a été rendue difficile en raison de la situation sanitaire qui nous a obligés à prendre des mesures exceptionnelles en dérogation avec nos statuts, notamment :

Limitation à 1 représentant par syndicat

Pas de restauration

Pas d'accueil café

Compte tenu de ces contraintes et malgré les nombreuses relances de la Commission Exécutive, peu de syndicats ont envoyé leur représentant et seuls 19 de nos bases syndicales étaient présentes, représentant néanmoins 62,15 % des voix.

Dans ces conditions, les débats n'ont pas été aussi riches qu'ils auraient pu l'être et la convivialité nous a cruellement fait défaut, deux points que certains camarades ont dénoncé dans leurs interventions.

Malgré tout, les présents se sont exprimés de manière cordiale et fraternelle et tous, nous avons pu apprécier l'esprit constructif dans lequel s'est déroulé ce congrès.

Lors de la discussion du rapport d'activité, des camarades ont souligné les difficultés de notre union locale :

Baisse des FNI

Peu d'implication des syndicats

Aucune nouvelle base syndicale créée

Manque de formation des syndiqué(e)s

En résumé, les difficultés évoquées renvoient essentiellement à un défaut général de vie syndicale qui impacte l'ensemble de notre CGT, se diffuse gravement dans nos structures et pèse sur nos activités

Suite à ces débats, le rapport d'activité a été adopté à la majorité des voix représentées.

19^{ème} CONGRES DE L'UNION LOCALE CGT DU GRAND ANGOULEME

Après ce vote, je présentais une synthèse du document d'orientation en insistant sur les 3 orientations qui me semblent incontournables : **RASSEMBLER ELARGIR DIFFUSER**

Là-dessus, des camarades se sont exprimés sur la validité de ces 3 orientations simples en rappelant que le rôle primordial d'une Union Locale restait la syndicalisation et la création de bases.

D'autres camarades n'ont pas manqué de rappeler que même s'il convient d'éviter les querelles, il existe quelques divergences de fond qui ne peuvent ni ne doivent être négligées.

Sur les moyens d'action, le congrès a su débattre de l'importance d'envisager de nouvelles solutions tout en respectant des méthodes qui visent à gagner la masse des salarié(e)s.

Peu d'amendement ayant été présentés, le document d'orientation se trouve très peu modifié et a été adopté à la majorité des voix représentées.

Le rapport financier a ensuite montré la bonne santé financière de notre Union Locale et le congrès a donné quitus à l'équipe sortante.

Mais comme l'ont fait remarquer certains, cette bonne santé financière ne doit pas faire oublier les nécessités d'une gestion rigoureuse et correctement orientée politiquement. Quelques postes de dépenses doivent être revus à la baisse pour pérenniser cette bonne santé et des choix politiques devront rapidement être faits par la nouvelle équipe.

A l'issue de ces discussions, le rapport financier a été adopté à une très forte majorité.

Après ce vote, nous avons procédé à l'élection de la nouvelle Commission Exécutive qui devait élire un(une) nouveau(elle) secrétaire général(e). Les camarades élu(e)s à la nouvelle Commission Exécutive ont choisi à l'unanimité de me confier cette responsabilité.

C'est pourquoi, j'aimerais conclure en remerciant ces camarades qui m'ont fait confiance et surtout notre secrétaire générale sortante Sandrine BARRAUD pour le travail accompli pendant son mandat et pour ses qualités humaines, dont elle a su nous faire profiter.

Lui succéder ne sera pas facile, mais la côtoyer aura été pour les membres de la Commission Exécutive très formateur et j'espère que tous et toutes nous en avons tiré des leçons que nous saurons ensemble mettre en pratique.

Merci Sandrine pour ton implication et bonne chance pour ta nouvelle vie.

A nous autres maintenant, membres de la CE, syndicats, syndiqué(e)s de l'Union Locale CGT du Grand Angoulême de continuer ce beau travail.

Ensemble il nous faudra :

RASSEMBLER, ELARGIR, DIFFUSER.

Pierre MORABITO

Secrétaire de l'Union Locale des syndicats CGT
du Grand Angoulême

COMMISSION EXECUTIVE :

Pierre MORABITO syndicat AYOR BATHROOM **secrétaire**
Paulo DIAS syndicat NAVAL GROUP **trésorier**
Dominique BOUTET syndicat CENTRE HOSPITALIER GIRAC
Cathy BARRET syndicat des PETITES COLLECTIVITES
Thomas MONDOUT syndicat FAPT
Fanny ROCAMORA syndicat FAPT

COMMISSION FINANCIERE ET DE CONTRÔLE :

Laurent OTTAVI syndicat NAVAL GROUP
Christine CHAUVIN syndicat MUTUALITE FRANCAISE
Christophe MERONI syndicat EIFFAGE

Conférence Vie Syndicale des syndicats de la Charente



Michaël Lablanche, Secrétaire à l'UD

Une conférence Vie syndicale comme une évidence !

La CGT s'est construite depuis ses débuts sur des bases d'organisation claires qui permettent à chaque structure de construire son activité syndicale sur des bases identiques. Ces bases d'organisation sont notre fil conducteur.

Malheureusement nos orgas souffrent depuis trop longtemps de difficultés qui ne nous permettent plus d'être aussi efficaces que nous aimerions l'être.

Ces difficultés se traduisent par plusieurs facteurs : difficulté de syndicalisation, difficulté d'animation des syndicats, difficulté de respect des règles de vie et des statuts, difficulté de gestion des reversements, difficulté pour faire se former les syndiqués, difficulté d'implication dans les structures interpro...

Il y a maintenant longtemps que nous posons un constat sur nos difficultés, un constat largement partagé par tous. C'est pourquoi l'AG des syndicats du 3 septembre dernier a décidé de l'organisation d'une conférence « Vie syndicale » sur le même principe que celle qui nous avait conduit sur la réflexion de notre maillage territorial.

Cette conférence est la première d'un cycle qui doit nous permettre tous ensemble de trouver les solutions les mieux adaptées à nos organisations pour redevenir l'orga efficace que la CGT doit être.

Ensemble, nous allons analyser tous ces difficultés et collectivement y apporter des réponses qui nous serviront pour mettre en place lors du 42^{ème} congrès de l'UD les éléments qui permettront à chaque syndicat de pouvoir mettre ou remettre une vie syndicale de qualité afin d'avoir une activité syndicale efficace.

Alors le 10 novembre, que tous les syndicats et sections syndicales soient présentes pour construire les outils qui nous rendront meilleurs et plus forts !

ORGANISATIONS SYNDICALES

**J'ai le pouvoir
de protéger
mon activité
syndicale.**

**Ce qui est essentiel pour nous à la Macif,
depuis plus de 30 ans, c'est de protéger
l'activité syndicale de nos partenaires.**

**Être syndicaliste, aujourd'hui
plus que jamais, c'est un engagement
de tous les instants.**

**C'est pourquoi, lorsque vous choisissez
de défendre les intérêts des salariés,
la Macif est à vos côtés pour soutenir
et sécuriser votre action militante.**

Contactez-nous : partenariat@macif.fr

Assurances
Banque
Santé
Essentiel pour moi



Les garanties et prestations sont accordées dans les conditions et limites
des contrats souscrits.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES
CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à
cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 2 et 4, rue
de Flandre-Fond 79000 Muret. Intermédiaire en opérations de banque et en services de
paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 10006070 (www.orias.fr).

A LIRE, A VOIR

A VOIR

Le Feu sacré En ces temps de réflexions et de sidération devant l'évidence que le monde capitaliste ne pense pas au bien commun mais à comment s'enrichir, le film d'Eric Guéret vient nous rappeler qu'il n'y pas que les médicaments qui viennent d'autres pays et que c'est tout un pays qui est en danger quand ils viennent à manquer.

C'est ici de l'aciérie Ascoval dont il s'agit et des hommes et des femmes qui y travaillent. C'est un métier qui ne s'apprend pas à l'école mais bien au contact des autres, de l'équipe, qui forme peu à peu une famille. Mais on veut éradiquer cette industrie, pourtant rentable, en achetant l'acier ailleurs, là où il coûte moins cher à produire.

Dans une enquête minutieuse où le réalisateur suit pas à pas les syndicalistes, les ouvrier-e-s, le patron, les politiques, les repreneurs éventuels, nous découvrons les rouages des négociations, les mensonges, les découragements et les sourires qui reviennent enfin après un (trop) long parcours de ces ouvrier-e-s du feu.

Ils y ont cru «dur comme fer » et leur lutte exemplaire devra servir de modèle d'abnégation devant l'ignominie de certains. La lutte des Ascoval contre la délocalisation de leur aciérie nous ouvre le chemin...



Didier Falleur Le Feu sacré film-documentaire de Eric Guéret 2020, 93 min.

Pour toute projection, contactez Philippe Hagué: ph.hague@gmail.com

A LIRE

Toujours en vente : « L'autre histoire »
Produit par l'IHS Charente, ce livre retrace l'histoire de Leroy-Somer, racontée par les salariée(s)

15€ auprès de l'Union Départementale CGT-16



AGENDA

Lundi 2 novembre : Secrétariat

3-4 Novembre : CCN (Samantha DUMOUSSEAU)

Mercredi 4 novembre : CE des Territoriaux des petites collectivités à 9h (Michaël LABLANCHE)

Jeudi 5 novembre : CE UL de Cognac spécial TPE (Michaël LABLANCHE)

Vendredi 6 novembre : Congrès du syndicat Leroy Somer (Michaël LABLANCHE), Réunion du CDIAE à 14h

Lundi 9 novembre : Secrétariat, Collectif DLAJ à 14h (Gwladys AUDUBERT-LALANDE), Rencontre avec le collectif national des précaires et privés d'emploi

Mardi 10 novembre : Conférence Vie Syndicale de l'UD

Vendredi 13 novembre : CE de l'UL du Ruffécois à 14h30 (Michaël LABLANCHE)

Lundi 16 novembre : Secrétariat, CE du collectif Horte et Tardoire à 17h30

17-18 novembre : Réunion du comité régional Nouvelle Aquitaine à Limoges (Samantha DUMOUSSEAU)

Vendredi 20 novembre : CE de l'UD Rencontre UD-Uls à 14h (Michaël LABLANCHE)

CONTACTS

Union Départementale CGT de la Charente

10 rue Chicoutimi - Ma Campagne - 16000 ANGOULEME / Tel : 05 45 38 11 48

Secrétariat de l'UD : ud-cgt16@orange.fr / Site Internet : www.cgt16.fr / Contact site : siteweb@cgt16.fr

Union Locale CGT du Grand Angoulême

6 Allée des Troènes - 16000 ANGOULÊME / Tel : 05 45 22 88 05 / Fax : 05 45 38 02 26

cgt.ul.angouleme@wanadoo.fr

Union Locale CGT du Cognaçais

3 - 5 rue Plumejeau - 16100 COGNAC / Tel : 05 45 35 36 17 / ulcgtcognac@wanadoo.fr

Union Locale CGT d'Horte et Tardoire

En cours de relance

Union Locale CGT du Ruffécois

4 rue de l'Ordaget - 16700 Ruffec Tel / Fax : 05 45 30 38 31 / ulruffec@orange.fr

Union Locale CGT du Sud Charente

Le Logis de Plaisance - ZA Plaisance - 16300 BARBEZIEUX

Tel / Fax : 05 45 78 21 99 / ulcgtsudcharente@wanadoo.fr

Union Locale CGT de Charente Limousine

Mairie d'Exideuil - 16150 EXIDEUIL

Tel / Fax : 05 45 84 09 35 / union-locale-cgt-chte-limousine@orange.fr